

Compte rendu de la réunion de bureau du Conseil d'administration 16 octobre 2019

Personnes présentes

Jean-Claude Levern :	Président
Françoise Leclerc :	Trésorière
Georges Sueur :	Secrétaire
Christine Roumilhac :	Secrétaire-adjointe
Corinne Gondek :	membre
Daniel Lecluze :	membre
Jean-Claude Miremont :	membre
François Méchin :	Expert-comptable
Boleslas Palewski :	Maire adjoint délégué à la jeunesse et aux sports

Personnes excusées :

Yvain Blachère :	membre
Adolphe Mendi :	membre
Bernard Tournier :	membre
Victor Da Ponte :	Conseiller Municipal

Précisions à la suite des comptes-rendus des dernières réunions:

Quelques précisions concernant « l'analyse des subventions allouées à la section football et comment elles sont utilisées » :

Lors du comité du 26 juin, Christine Roumilhac et Daniel Lecluze demandent au président de la section football de bien vouloir fournir le document intitulé « demande de subvention pour l'exercice 2018 / 2019 » élaboré par Bernard Tournier et validé par l'ensemble du comité.

Le document fourni par la section football est un projet de budget et non le document demandé à toutes les sections sollicitant une subvention.

Adolphe Mendi explique que la subvention de 18000 euros sert essentiellement à financer le poste d'un salarié à temps plein. Il gère avec des éducateurs les entraînements des

seniors, vétérans, plus de l'école de foot le week-end... Les frais de déplacements sont importants.

Un autre point n'a pas été mentionné dans le compte-rendu du CA du 18 septembre : le conseil n'a pas eu la conclusion de la commission qui a effectué un travail sur la répartition concernant les subventions.

Frais de déplacement:

François Méchin propose qu'une réflexion soit menée sur les frais de déplacements, car il s'agit d'un sujet complexe et de plus il y a des variations selon les sections

Préparation de l'AG de l'ASL

Françoise Leclerc fait une remarque : c'est le trésorier qui fait les comptes, et non le président. Certaines sections ne lui donnent pas la comptabilité, mais seulement des chiffres globaux.

L'AG de l'ASL est prévue finalement le mercredi 20 novembre, la salle n'ayant pas disponible le 13 novembre.

Droit à l'image :

Monsieur Levern attire l'attention des conseillers sur l'importance d'être vigilant par rapport au droit à l'image.

Section tennis :

Les travaux ont été réalisés. Les trois terrains ont été complètement refaits et vont pouvoir être utilisés à partir du 31 octobre.

Formation du PEJ :

Dans le cadre du PEJ, la mairie a décidé d'organiser des sessions de formation collective sur la prévention des risques, sujet prioritaire 2019/2020. La première session se déroule en deux séances complémentaires prévues le 28 novembre et le 5 décembre. L'animatrice de cette session travaille à la Maison des enfants. Sa démarche s'appuie sur des outils de sophrologie pour travailler sur l'empathie et la construction du lien de confiance avec les enfants et les jeunes. Les professeurs intéressés peuvent y participer dans la limite des places disponibles.

Monsieur Palewski a transmis un mail à ce sujet le lendemain de la réunion aux membres du CA.

Danse académie :

Une des professeures de danse a demandé s'il était possible de rajouter un rack avec le Bluetooth sur l'appareil à musique.

Krav Maga :

Le Krag Maga n'est pas pour l'instant une section de l'ASL, il est envisagé d'établir une convention entre la mairie et le krav maga.

La section Taichi Qi gong

Corinne Gondek propose de présenter un projet qui vise à résoudre la crise au sein de la section qui perdure depuis des années. Elle résume la situation.

Le conseil propose qu'une réunion soit organisée au sein de la section pour informer et chercher une solution qui rassure les professeurs et les adhérents. Si l'issue est positive, un courrier pourrait être adressé aux adhérents.

Corinne Gondek propose un règlement intérieur, qui a été travaillé au sein de la section par le bureau et validé par un groupe de 12 personnes. Ce travail s'est appuyé sur les règlements intérieurs de différentes sections ASL ainsi que sur les statuts de l'ASL.

Ce règlement convient globalement, quelques points sont à modifier. Corinne Gondek va reprendre contact avec Monsieur Méchin et proposer rapidement au Conseil une version revue de ce règlement intérieur.

Deux AG sont à organiser au sein de la section : une AG Tzeu Jan, une AG ASL Taichi Qi gong. Il faudra faire voter le règlement intérieur de la section.

Prochaine réunion : Le mercredi 06 novembre à 17 h 45

Pour le prochain CA du 06/11, il est prévu dans l'ordre du jour les tableaux de comptes (réalisés et budgets) par section (Mme Leclerc ne possède pas encore à la date du CA ceux du tennis et du football) afin de discuter de la répartition des subventions avant l'AG du 20 novembre.

Le Président
Jean-Claude Levern

la rédactrice
Corinne Gondek